Bilan Retraite



Etude réalisée sur une base d'évaluation au 3 juin 2024,

à l'attention de : Madame Analyse RETRAITE

Votre conseiller:

Analyse Retraite

7 Bd Baptistin Cayol 13008 Marseille

Téléphone : 01 44 63 52 99 www.analyse-retraite.fr

Sommaire

SYNTHESE	
Synthèse des prestations retraite	
RETRAITE - MADAME RETRAITE	
Reconstitution de carrière	
Détail des prestations retraite	8
Pension de base	
Revenu annuel moyen	12
Nombre de trimestres d'assurance	13
Comparatif retraite	12

Synthèse

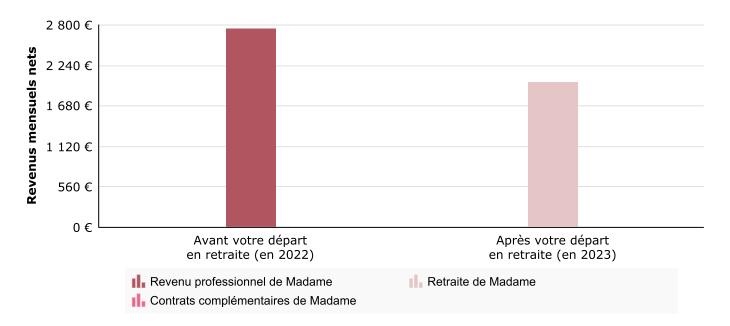
Synthèse des prestations retraite

Cette estimation a été effectuée en prévision d'un départ à la retraite de Madame RETRAITE à **62 ans et 11 mois (le 1er octobre 2023)**.

	Madame
Dernier revenu professionnel (1)	2 745 €
Retraites nettes mensuelles	1 996 €
Pensions - Régime(s) de base	1 699 €
Pensions - Régime(s) complémentaire(s)	297 €
Retraites nettes mensuelles temporaires	1 966 €
Taux de remplacement des revenus	73 %

⁽¹⁾ Le taux de charges applicable sur votre revenu professionnel brut correspond aux charges couramment constatées pour votre profession.

Le graphique suivant met en évidence l'évolution de vos revenus mensuels suite à votre départ en retraite.



Madame RETRAITE					
Départ à l'âge de et 11 mois	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
Retraites nettes mensuelles (1)	2 158 €	2 311 €	2 470 €	2 636 €	2 807 €
Taux de remplacement (2)	79 %	84 %	90 %	96 %	102 %

⁽¹⁾ Retraites nettes mensuelles servies par les régimes obligatoires et issues des contrats collectifs et personnels.

⁽²⁾ Ce taux de remplacement n'intègre pas les pensions et rentes des contrats collectifs et personnels dont les montants ne sont pas connus pour un départ en retraite différent de celui fixé.

Retraite - Madame RETRAITE

Reconstitution de carrière

Madame RETRAITE

Données personnelles

Madame RETRAITE, vous êtes née le 13 octobre 1960 Vous avez un enfant qui ne sera plus à votre charge à votre départ en retraite.

Carrière

Vous avez exercé ou vous exercez les activités professionnelles suivantes :

 13/10/1983 - 31/10/2009
 Salarié non cadre
 Salarié non cadre

 01/11/2009 - 30/09/2023
 Fonctionnaire
 Fonctionnaire

Vous pourrez bénéficier d'une retraite de base à taux plein le 1er octobre 2023.

Détail des périodes d'activités

Salarié non cadre du 13/10/1983 au 31/10/2009

Vous avez exercé la profession de salarié non cadre du 13/10/1983 au 31/10/2009.

Votre revenu brut annualisé en 1983 s'élevait à 97 388 F. En 2009, il s'élevait à 27 201 €.

ARRCO

Taux de cotisation(*) Tranche A: 4,00 %, en 1983

6,00 %, en 2009

Taux de cotisation(*) Tranche B: 4,00 %, en 1983

16,00 %, en 2009

(*) Il s'agit de taux contractuels.

Fonctionnaire du 01/11/2009 au 30/09/2023

Vous avez exercé la profession de fonctionnaire du 01/11/2009 au 30/09/2023.

Votre traitement brut annualisé en 2009 s'élevait à 34 735 €. En 2023, il s'élevait à 43 738 €.

Votre indice majoré de fin de carrière était estimé à 740.

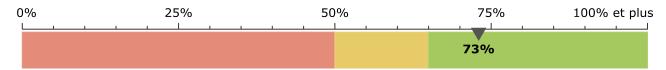
Détail des prestations retraite

Madame RETRAITE

L'estimation de votre retraite vous permet d'anticiper une éventuelle baisse de votre train de vie après votre cessation d'activité et de prendre dès à présent les dispositions adaptées.

Vos prestations sont estimées selon la réglementation actuelle et un départ en retraite le 01/10/2023 (soit 62 ans et 11 mois).

Selon les informations communiquées, votre retraite nette mensuelle s'élèverait à 1 996 €, votre dernier revenu net mensuel à 2 745 € soit un taux de remplacement de :



Prestations versées par les régimes obligatoires

REGIME / CAISSE	Nb. de points	Valeur du point	Retraite théorique mensuelle	Coefficient	Major. / enfants	Retraite versée mensuelle
Régime de base unifié			887 €	1,000	0,00 %	887 €
Service de retraite de l'Etat			982 €	1,000	0,00 %	982 €
Total régimes de base			1 869 €			1 869 €
AGIRC-ARRCO	2 930	1,3498	330 €	1,000	0,00 %	330 €
Total régimes complémentaires			330 €			330 €
Total régimes obligatoires brut						2 199 €

Pension des régimes obligatoires nette mensuelle	1 996 €
Pension temporaire du 01/10/2023 au 31/03/2024 (1)	1 966 €

⁽¹⁾ Dans le régime de base, vous liquidez votre retraite à taux plein.

Retraites nettes mensuelles

A notre connaissance, vous ne disposez pas de rentes issues de contrats collectifs ou personnels.

Pension de base

Madame RETRAITE

La pension de base du régime de base unifié s'établit à partir de la formule suivante :

Revenu annuel moyen x Taux de la pension x (Nombre de trimestres régime de base unifié / Durée de référence)

Revenu annuel moyen (RAM)

Le revenu annuel moyen (RAM) correspond à la moyenne des revenus que vous avez perçus au cours des 25 "meilleures années" de votre carrière (autrement dit, vos 25 revenus les plus élevés). Néanmoins, seule la part de vos revenus inférieure au plafond de la Sécurité sociale est retenue. Pour tenir compte de l'inflation, les revenus sont ensuite revalorisés au moyen de coefficients fixés par la Sécurité sociale.

Votre **RAM** s'élève à **32 935,46 €**.

Nombre de trimestres régime de base unifié

Le nombre de trimestres régime de base unifié correspond au nombre de trimestres accomplis et validés, augmentés d'éventuelles majorations.

Nombre de trimestres régime de base unifié acquis par cotisation (1)

Nombre de trimestres acquis par majoration (2)

Nombre total de trimestres régime de base unifié

108

(1) Le nombre de trimestres acquis par cotisation est fonction du niveau de revenu.

(2) Il s'agit des majorations de trimestres pour les parents (8 trimestres par enfant et 8 trimestres supplémentaires pour l'éducation d'un enfant handicapé), et pour les assurés liquidant leur retraite après l'âge à taux plein automatique, sans avoir acquis le nombre de trimestres nécessaires (2,5 % par trimestre d'ajournement après cet âge).

Durée de référence

Madame RETRAITE, vous êtes née en 1960. Votre durée de référence s'élève donc à **167 trimestres** et vous envisagez de partir en retraite en 2023.

Taux de la pension

Le taux de la pension dépend du nombre de trimestres acquis au titre du régime de base unifié (et le cas échéant, au titre de l'ensemble des régimes de base) et de l'âge de départ en retraite.

Nombre de trimestres

Nombre de trimestres régime de base unifié	108
Nombre de trimestres acquis dans d'autres régimes de base	59
Nombre de trimestres tous régimes confondus	167
Nombre de trimestres exigés	167

Taux de la pension

Cette estimation a été effectuée en prévision d'un départ à la retraite à **62 ans et 11 mois** ; votre pension sera donc liquidée au taux plein, à **50 %**.

Montant de la pension

Compte tenu des informations détaillées ci-dessus, votre **pension annuelle théorique** s'élève donc à **10 649,79 €**, soit :

32 935,46 € x 50,00 % x (108 / 167)

Votre pension de base brute s'élèvera donc à 10 649,79 € par an, soit 887,48 € par mois.

Période(s) Fonctionnaire de Madame RETRAITE

La pension de base du régime général de la Fonction publique s'établit à partir de la formule suivante :

Dernier traitement brut x 75 % x (Nombre de trimestres obtenus / Nombre de trimestres exigés)

Dernier traitement brut

Il s'agit de la moyenne des revenus qui seront perçus (hors primes) au cours des 6 derniers mois d'activité précédant votre départ en retraite.

Votre dernier traitement brut est estimé à 43 738,00 € / an pour un indice de fin de carrière de 740.

Nombre de trimestres

Au titre de la Fonction publique

Le nombre de trimestres au titre de la Fonction publique correspond au nombre de trimestres accomplis et validés, augmentés d'éventuelles bonifications.

Nombre de trimestres de service	56
Validation gratuite de trimestres	0
Durée des services totale Fonction Publique	56
Bonifications pour enfants nés avant 2004	4
Durée des services et bonifications	60
Tous régimes confondus	
Nombre de trimestres acquis dans d'autres régimes de base	107

Nombre de trimestres exigés

Nombre de trimestres tous régimes confondus

Madame RETRAITE, vous êtes née en 1960. Vous devez donc acquérir au minimum **167 trimestres**, tous régimes confondus, pour bénéficier du taux plein.

Montant de la pension

Compte tenu des informations détaillées ci-dessus, votre **pension annuelle théorique** s'élève donc à **11 786,00 €**, soit :

43 738,00 € x 75 % x (60 / 167)

Votre pension de base brute au titre de la Fonction publique s'élèvera donc à 11 786,00 € par an, soit 982,17 € par mois.

167

Revenu annuel moyen

Madame RETRAITE

Le revenu annuel moyen (RAM) correspond à la moyenne de vos 25 meilleurs revenus, inférieurs ou égaux au plafond de la Sécurité sociale (colonne 4). Pour tenir compte de l'inflation, les revenus sont revalorisés (colonne 6) au moyen de coefficients (colonne 5) fixés par la Sécurité sociale.

Année	Revenus mensuels moyens (€)	Revenus (1) annuels (€)	Plafonds annuels de la Sécurité sociale (2)	Coefficients de revalorisation	Revenus (3) plafonnés revalorisés (€)	Les 25 meilleurs revenus (€)
1983	1 237,24 €	3 232,78 €	13 976,53 €	2,108	6 415,23 €	
1984	1 328,88 €	15 946,57 €	15 183,92 €	1,999	30 352,65 €	30 352,65
1985	1 406,13 €	16 873,56 €	16 272,41 €	1,915	31 161,66€	31 161,664
1986	1 443,54 €	17 322,43 €	17 104,78 €	1,872	32 020,14 €	32 020,14
1987	1 489,02 €	17 868,24 €	17 104,78 €	1,803	32 109,78 €	32 109,78
1988	1 529,06 €	18 348,76 €	18 348,76 €	1,762	32 330,51 €	32 330,51
1989	1 584,23 €	19 010,73 €	19 098,81 €	1,699	32 299,23 €	32 299,23
1990	1 637,67 €	19 652,10 €	19 976,92 €	1,653	32 484,92 €	32 484,92
1991	1 691,14 €	20 293,66 €	21 001,38 €	1,628	33 038,07 €	33 038,07
1992	1 729,99 €	20 759,83 €	21 970,95 €	1,575	32 696,73 €	32 696,73
1993	1 766,50 €	21 197,94€	22 839,91 €	1,575	33 386,75 €	33 386,75
1994	1 795,61 €	21 547,33 €	23 342,99 €	1,547	33 333,71 €	33 333,71
1995	1 829,68 €	21 956,18 €	23 772,90 €	1,530	33 592,95 €	33 592,95
1996	1 866,05 €	22 392,55 €	24 577,83 €	1,493	33 432,07 €	33 432,07
1997	1 888,02 €	22 656,20 €	25 099,21 €	1,477	33 463,20 €	33 463,20
1998	1 900,08 €	22 800,98 €	25 776,08 €	1,460	33 289,43 €	33 289,43
1999	1 909,87 €	22 918,46 €	26 471,25 €	1,443	33 071,33 €	33 071,33
2000	1 941,44 €	23 297,26 €	26 892,01 €	1,436	33 454,86 €	33 454,86
2001	1 972,98 €	23 675,70 €	27 349,35 €	1,407	33 311,70 €	33 311,70
2002	2 011,91 €	24 142,97 €	28 224,00 €	1,376	33 220,76 €	33 220,76
2003	2 053,16 €	24 637,92 €	29 184,00 €	1,354	33 359,85 €	33 359,85
2004	2 096,90 €	25 162,82 €	29 712,00 €	1,333	33 542,27 €	33 542,27
2005	2 135,81 €	25 629,78 €	30 192,00 €	1,308	33 524,04 €	33 524,04
2006	2 170,57 €	26 046,87 €	31 068,00 €	1,285	33 470,39 €	33 470,39
2007	2 202,90 €	26 434,85 €	32 184,00 €	1,264	33 413,83 €	33 413,83
2008	2 264,78 €	27 177,37 €	33 276,00 €	1,252	34 025,60 €	34 025,60
2009	2 266,76 €	22 667,59 €	34 308,00 €	1,241	28 130,98 €	
2010			34 620,00 €	1,229		
2011			35 352,00 €	1,219		
2012			36 372,00 €	1,195		
2013			37 032,00 €	1,170		
2014			37 548,00 €	1,156		
2015			38 040,00 €	1,156		
2016			38 616,00 €	1,155		
2017			39 228,00 €	1,155		
2018			39 732,00 €	1,146		
2019			40 524,00 €	1,130		
2020			41 136,00 €	1,119		
2021			41 136,00 €	1,115		
2022			41 136,00 €	1,103		
2023			43 992,00 €	1,053		

⁽¹⁾ Revenus bruts proratisés en fonction de la durée d'activité pendant l'année.

⁽²⁾ Nous avons supposé un plafond constant pour les années futures.

⁽³⁾ Revenus annuels actualisés par le coefficient de revalorisation et limités au plafond de la Sécurité Sociale.

Nombre de trimestres d'assurance

Madame RETRAITE

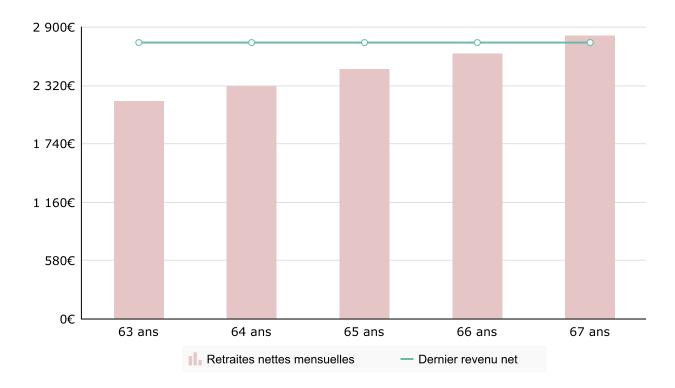
Année	Revenus annuels	Montants de référence (1)	Trimestres	Trimestres autres régimes	Trimestres tous régime confondus (2)
1983	3 232,78 €	618,64€	4		
1984	15 946,57 €	694,56 €	4		
1985	16 873,56 €	742,73 €	4		
1986	17 322,43 €	793,95€	4		
1987	17 868,24 €	820,79 €	4		
1988	18 348,76 €	848,84 €	4		
1989	19 010,73 €	876,89 €	4		
1990	19 652,10 €	911,95€	4		
1991	20 293,66 €	973,84 €	4		
1992	20 759,83 €	995,80 €	4		
1993	21 197,94€	1 038,48 €	4		
1994	21 547,33 €	1 061,96 €	4		
1995	21 956,18 €	1 084,22 €	4		
1996	22 392,55 €	1 127,51 €	4		
1997	22 656,20 €	1 155,87 €	4		
1998	22 800,98 €	1 202,21 €	4		
1999	22 918,46 €	1 226,30 €	4		
2000	23 297,26 €	1 241,54 €	4		
2001	23 675,70 €	1 281,18 €	4		
2002	24 142,97 €	1 334,00 €	4		
2003	24 637,92 €	1 366,00 €	4		
2004	25 162,82 €	1 438,00 €	4		
2005	25 629,78 €	1 522,00 €	4		
2006	26 046,87 €	1 606,00 €	4		
2007	26 434,85 €	1 654,00 €	4		
2008	27 177,37 €	1 688,00 €	4		
2009	22 667,59 €	1 742,00 €	4	1	
2010		1 772,00 €			1
2011		1 800,00 €		2	1
2012		1 844,00 €		2	1
2013		1 886,00 €		2	1
2014		1 429,50 €		2	1
2015		1 441,50 €		2	1
2016		1 450,50 €		2	1
2017		1 464,00 €		2	1
2018		1 482,00 €		2	1
2019		1 504,50 €			1
2020		1 522,50 €			1
2021		1 537,50 €			
2022		1 585,50 €			
2023		1 690,50 €		3	
1 2023		1 0,0,00 €	108	56	

⁽¹⁾ Montants de référence (coûts d'acquisition d'un trimestre au régime de base unifié).(2) Trimestres tous régimes confondus, hors rachats et trimestres de majoration, limités à 4 par an.

Comparatif retraite

Madame RETRAITE

Selon votre âge de départ en retraite, le montant des pensions et rentes évolue comme l'illustre ce graphique.



Pour expliquer cette évolution, vos pensions et rentes mensuelles sont détaillées dans ce tableau :

Départ à l'âge de et 11 mois	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
Soit le 01/10	2024	2025	2026	2027	2028
Trimestres acquis	171	175	179	183	187
Retraites nettes (1)	2 158 €	2 311 €	2 470 €	2 636 €	2 807 €
Dernier revenu net (2)	2 745 €	2 745 €	2 745 €	2 745 €	2 745 €
Taux de remplacement net (1/2)	79 %	84 %	90 %	96 %	102 %
Retraites temporaires nettes		2 342 €	2 532 €	2 729 €	2 900 €
Retraites brutes	2 377 €	2 546 €	2 722 €	2 903 €	3 093 €
Régime de base	2 031 €	2 200 €	2 376 €	2 557 €	2 747 €
Régime complémentaire	346 €	346 €	346 €	346 €	346 €